



Economie

RENTREE

Marylise Léon : « Le gouvernement n'est pas transparent »

Retraite complémentaire, assurance chômage, climat social, bas salaires : la secrétaire générale de la CFDT met les pieds dans le plat.

PAR BÉATRICE MATHIEU

La décoration, austère, n'a pas bougé. Seul un chapeau de paille, posé sur le rebord de fenêtre, révèle que le maître des lieux a changé. Il y a quatre mois, Marylise Léon s'installait dans le fauteuil de Laurent Berger à la tête de la CFDT, le premier syndicat de France. Un changement dans la continuité, tant ce passage de relais a été préparé entre eux deux. La quadragénaire a grandi sous l'aile de Berger. La voilà seule aux manettes. Elle tient ses comptes à jour : 70 000 nouvelles inscriptions depuis le début de l'année. En juillet et août, c'est même 43 % de plus que l'an passé à la même époque. On ne saura rien de ceux qui n'ont pas renouvelé leurs adhésions. Les têtes changent mais l'acrimonie du gouvernement envers le syndicat réformiste reste. L'exécutif n'a pas digéré le jusqu'au-boutisme de Laurent Berger lors de la réforme des retraites. Et les relations ne se sont pas réchauffées avec Marylise Léon. Une seule rencontre avec Emmanuel Macron, aucun contact avec Alexis Kohler, le secrétaire général de l'Elysée. La dernière discussion avec Olivier Dussopt, le ministre du Travail, au sujet de l'Agirc-Arrco, s'est soldée par une fin de non-recevoir de la leader de la CFDT. Climat social, bas salaires... Le baptême du feu automnal de Marylise Léon.

« Cinq ans après la crise des gilets jaunes, c'est pareil... En pire »

Cinq ans. Une éternité tant les tempêtes se sont succédées. Crise du Covid, guerre en Ukraine, flambée de l'inflation, contraction du pouvoir d'achat, psychodrame du 49-3 avec le recul de l'âge de la retraite. A l'automne 2018, les ronds-points s'enflammaient. La crise des gilets jaunes, une colère sociale inédite, provoquée par la flambée des prix de l'essence et un projet de taxe carbone mal ficelé. Aujourd'hui, les tarifs du carburant sont au moins aussi élevés. L'état de santé du corps social, d'après Marylise Léon : « La même chose qu'avant, en plus fragile. La préoccupation première, c'est évidemment le pouvoir d'achat. Je ne fais pas un déplacement sans rencontrer des salariés qui me parlent de fins de mois difficiles, sans compter ceux qui dorment dans leur voiture. Parce qu'ils ne gagnent pas assez ou parce qu'ils ne travaillent pas

« L'exécutif a plus misé sur des accords politiques que sur la démocratie sociale »

assez avec des contrats à temps partiel, courts et instables. Or, avec une inflation alimentaire de 22 % sur deux ans et des dépenses contraintes de plus en plus onéreuses, ça ne passe plus. On entend ce discours dans l'entreprise mais aussi en dehors, auprès des associations avec lesquelles nous travaillons et qui pointent l'insuffisance de leurs moyens face à des demandes qui explosent. Ajoutez une aggravation de la défiance démocratique, avec les déçus du grand débat et de la réforme des retraites. Voilà, où nous en sommes cinq ans après la crise des gilets jaunes : la photographie est toujours aussi sombre. » Quelle peut être l'étincelle d'une nouvelle colère sociale ? Le logement. Avec la hausse des taux d'intérêt face aux prix de la pierre qui ne diminuent pas, une majorité de Français ne peut plus accéder à la propriété. Le gouvernement tarde à agir, même s'il promet une prochaine loi. Côté syndical, le silence est assourdissant. « On est témoin des difficultés et on les relaie. Nous agissons là où nous sommes présents comme les comités sociaux et économiques ou Action logement, mais on a peu de leviers en tant qu'organisation syndicale pour agir sur la pénurie de logements », confesse la patronne de la Confédération.

« Le Haut Conseil des rémunérations ? Ça ne doit pas être une simple chambre d'enregistrement »

Evidemment, les événements en Israël et l'attaque terroriste d'Arras ont éclipsé un peu la rencontre. Pour la première depuis la fin du printemps et le vote de la réforme des retraites, Elisabeth Borne réunissait tous les partenaires sociaux le 16 octobre. Une conférence sociale dont les contours étaient bordés : bas salaires et minima de grille, égalité salariale hommes-femmes. Une façon pour Matignon de renouer le dialogue. « Si l'intention était bonne, le résultat manque d'ambitions, tacle Marylise Léon. On avait fait des propositions très précises sur la suppression des exonérations de charges pour les entreprises dans lesquelles les augmentations de salaires sont très insuffisantes par rapport à l'inflation ou dans les branches où les minima de salaires sont inférieurs au smic. Rien de concret n'est sorti. » Elisabeth Borne n'a cependant pas complètement fermé la porte. « Cet impensé sur la non-contrainte





J. SAGEY/ATP

Marylise Léon à la tête de la Confédération : un changement dans la continuité.

des entreprises est en train de se fissurer. Et symboliquement, c'est déjà beaucoup. » Pour le reste, la conférence sociale a accouché d'un chapelet de déclarations d'intention, notamment sur la révision de l'index égalité professionnelle. La seule idée nouvelle : la création d'un Haut Conseil des rémunérations. « Le gouvernement reconnaît enfin qu'il y a un problème de travailleurs pauvres en France. Mais cette instance n'a d'intérêt que si elle vient remplacer le groupe d'experts sur le smic. Sa composition sera intéressante et nous souhaitons en être pour pouvoir peser sur les temps partiels subis et sur la multiplication des contrats courts. Si ce n'est qu'une chambre d'enregistrement de constats, et pas un espace de propositions, ça ne servira à rien. » Matignon est prévenu.

« La ponction du gouvernement dans les caisses de l'Agirc-Arrco ? Le principe est condamnable et la somme inconcevable »

On croyait le dossier des retraites enterré, carbonisé par le 49-3 utilisé pour adopter

le recul de l'âge de départ en retraite de 62 à 64 ans. Et voilà qu'il est revenu par la petite porte de l'Agirc-Arrco, le régime de retraite complémentaire des salariés du privé. Un peu plus de 20 millions de cotisants, 13 millions de pensionnés et près de 80 milliards d'euros de retraites versées chaque année. Un régime géré par les partenaires sociaux et qui affiche de juteux excédents. Problème, l'exécutif comptait piocher dans les caisses de l'Agirc-Arrco de 900 millions à 3 milliards d'euros chaque année d'ici à 2030, pour équilibrer l'ensemble des régimes de retraite. Selon le gouvernement, l'Agirc-Arrco va directement bénéficier de la réforme votée au printemps dernier : qui dit recul de l'âge de départ dit plus de cotisants, et moins de pensions à verser. Soit un surplus de plus de 1 milliard d'euros dans les caisses de l'Agirc-Arrco d'ici à 2026.

Les partenaires sociaux ont pesté, arguant que cet argent sert à financer les retraites des salariés du privé et pas à combler les déficits du régime général. « Ce projet est condamnable et la somme avancée

inconcevable. D'ailleurs, d'où vient ce chiffre ? Le gouvernement n'est absolument pas transparent sur ses hypothèses. La CFDT était prête à faire un geste de près de 400 millions d'euros chaque année et un accord avec le patronat avait même été trouvé. Mais lorsque Olivier Dussopt m'a parlé de 900 millions pour 2024, je lui ai répondu que ce ne serait rien du tout dans ces conditions », s'agace Marylise Léon. Devant l'opposition de tous les partenaires sociaux, les adeptes du compromis, au sein de l'exécutif, semblent l'avoir emporté face aux tenants du passage en force.

« Assurance chômage, c'est la négociation de la dernière chance »

Les partenaires sociaux ont jusqu'au 15 novembre pour renégocier les nouvelles règles de l'assurance chômage. Sans accord, l'Etat reprendra la main. Or, la lettre de cadrage envoyée par le gouvernement, qui fixe le cadre de la négociation, est très serrée. « C'est toujours la même histoire. Le gouvernement souhaite prendre une partie des excédents de l'Unedic à hauteur de 2,5 milliards d'euros par an pour créer France Travail. Je ne suis pas opposée au principe si c'est pour un meilleur accompagnement des chômeurs mais, une nouvelle fois, d'où vient ce chiffre ? En outre, on nous demande de négocier les futures conditions d'indemnisation des chômeurs avec des prévisions très optimistes de retour au plein-emploi – un taux de chômage de 4,5 % voire 5 % –, là où les économistes voient le chômage remonter. Et cela sans toucher aux précédentes réformes comme la dégressivité des allocations, le durcissement des conditions d'indemnisation ou la contracyclité des règles.

Cela étant, je pense qu'il y a une voie pour aboutir à un accord avec le patronat. Nous y sommes obligés car c'est la négociation de la dernière chance. » Un échec signifierait un pas de plus vers la fin du paritarisme. « Les attaques contre la gestion paritaire ne sont pas nouvelles. Certes, des promesses de dialogue ont été faites récemment mais quelle est la réalité de l'espace que ce gouvernement est prêt à nous donner ? Je constate surtout qu'avec la perte de la majorité présidentielle à l'Assemblée nationale, l'exécutif a davantage misé sur des accords politiques que sur la force de la démocratie sociale. » *

